

Image not found or type unknown



Vendre un lot en indivision.

Par **Henri314**, le **30/09/2011** à **15:03**

Bonjour,

Nous sommes 4 co-indivisaires à la tête d'un patrimoine immobilier comprenant entre autres un appartement.

3 d'entres nous souhaitent vendre cet appartement, mais le 4e indivisaire fait le mort. Existe-t-il une possibilité pour nous de vendre cet appartement sans l'accord du 4e laron ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Domil**, le **30/09/2011** à **15:45**

Il va falloir passer par la justice qui ne pourra ordonner que la vente aux enchères.